

# TERMINAL CROISIERE LE HAVRE

## STATIONNEMENT LONGUE DUREE

### CROISIERE 2023

#### Faire une demande de stationnement

La demande de réservation d'un espace de stationnement est soumise à une inscription préalable au moins 7 jours avant la date de votre embarquement au Havre. L'attribution d'un espace de stationnement est validée après examen des éléments renseignés dans le formulaire de demande, et dans la limite des places disponibles. Cliquez sur [Faire ma demande de stationnement](#).

## [FAIRE MA DEMANDE DE STATIONNEMENT](#)

#### À votre arrivée

À votre arrivée, vous devez **entrer sur le site du Terminal Croisière**, en vous présentant au contrôle de sécurité. Vous pourrez déposer vos passagers et vos bagages au Terminal Croisière avant de régler votre stationnement et de vous rendre au parking. Merci de vous **adresser à un agent d'accueil** afin de procéder au règlement de votre forfait de stationnement. Vous pourrez ensuite vous **rendre au parking** en présentant le **reçu** de votre paiement à l'agent de sécurité qui vous accueillera au parking. Après avoir garé et verrouillé votre véhicule à l'endroit indiqué par l'agent de sécurité, vous pourrez alors vous rendre, à pied et en 3 minutes, au Terminal Croisière pour embarquer.

#### Accéder au parking

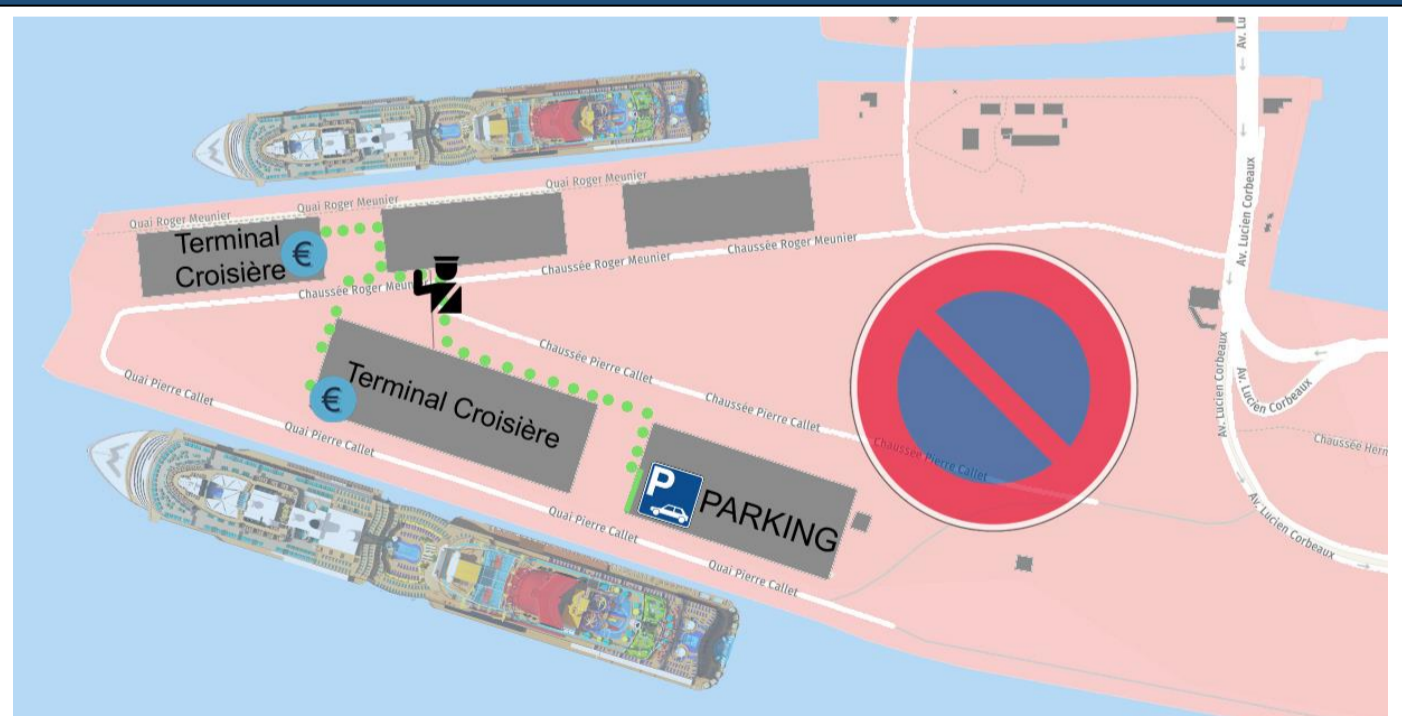


#### **ENTREE DU VEHICULE de 12h à 16h uniquement**

<b>ADRESSE</b>	<b>Hangar 13</b> Pointe de Floride Adresse portuaire : 3786 Entrée <b>Ouest</b> Quai Pierre Callet 76600 Le Havre
<b>HAUTEUR LIMITEE</b>	2,5 mètres
<b>DISTANCE JUSQU'AU TERMINAL CROISIERE</b>	300m
Parking accessible PMR	
<b>TARIF</b>	<b>12€ TTC/jour</b>
<b>MODE DE PAIEMENT</b>	Carte bancaire uniquement
<b>Parking privé ouvert uniquement les jours d'escales</b>	



#### Accéder au Terminal Croisière



Pour votre information, le stationnement libre sur l'ensemble de la Pointe de Floride (matérialisée en rouge sur le plan) est interdit. Tout stationnement abusif entrainera une mise en fourrière du véhicule contrevenant.

#### À votre retour au parking

#### **SORTIE DU VEHICULE - de 9h à 12h uniquement**

Le retour à votre véhicule se fait librement aux horaires indiqués. Votre justificatif de paiement et/ou une pièce d'identité pourront vous être demandés.

#### Mentions légales

Règlement Intérieur du Parking Croisières  
[Consultable ici](#)

#### Nous contacter

**GIP LE HAVRE CROISIERS** - Terminal Croisière - 0033 (0)2 35 22 88 66  
contact@lehavrecroisiers.com